

Privilège—M. Valcourt

Lorsqu'on parle de précédents, monsieur le Président, à la lecture des précédents, on va s'apercevoir qu'en aucune circonstance dans l'histoire parlementaire britannique, avons-nous fait face à une situation où il y a eu un vol délibéré d'un document du Budget remis à un tiers.

Monsieur le Président, on vous demande de condamner aujourd'hui le ministre des Finances pour quelque chose sur laquelle il n'avait absolument aucun contrôle. Et même partout au Québec, partout, qu'on soit au Manitoba, qu'on soit à Saint-Boniface ou qu'on soit à Carleton Place, qu'on soit dans Bellechasse, les Canadiens n'accepteront jamais de l'opposition la proposition que le ministre des Finances devrait être tenu responsable pour un acte criminel commis par quelqu'un d'autre. C'est pousser les principes de responsabilité ministérielle à un degré jamais vu. Et sûrement que si on veut penser et faire valoir aux Canadiens qu'on peut servir le public de façon honorable et qu'on veut attirer des jeunes Canadiens et des jeunes Canadiennes à venir ici dans l'enceinte de cette Chambre comme députés et travailler, on ne peut pas placer sur les épaules de personnes raisonnables des standards absolument impossibles et déraisonnables. Et c'est ce qu'ils vous demandent de faire, monsieur le Président. Et, connaissant votre sagesse, je sais que vous voudrez pas mal songer à cet argument-là.

Ce matin encore, lorsque j'entendais. . .

Une voix: Oh! Oh!

M. Valcourt: C'est vrai que tu coupes l'appétit, oui!

Lorsqu'on entendait le chef de l'opposition critiquer sévèrement et demander la démission du ministre des Finances, parce que le Parlement a été privé du Budget. .

Monsieur le Président, le Parlement va être saisi du Budget cet après-midi de façon techniquement officielle à 5 heures, mais les Canadiens l'ont déjà vu, le Budget. Et ces personnes qui se gargarisent avec les représentants du peuple auront la chance de voter sur ce Budget car il sera débattu à la Chambre, et tous et chacun d'entre nous, nous aurons l'occasion de débattre les dispositions du Budget, et je vous encouragerais, en faveur du Canada, à voter pour, même le député de LaSalle-Émard (M. Martin). Le député de LaSalle est mort. . . je veux dire le député de LaSalle-Émard, même lui, il pourra voter pour le Budget.

De fait, les droits des parlementaires ne sont nullement affectés et, malgré la grande expérience de nos voisins d'en face, ils s'apercevront dans les jours qui suivront qu'ils auront la chance de débattre. Il y aura un débat sur le Budget, les dispositions en seront analysées. Les Canadiens seront témoins de tout cela et, à la fin de la procédure, vous voterez sur les dispositions d'un Bud-

get qui, en passant, je l'ai lu, monsieur le Président, et il s'avère être un Budget juste, équitable et responsable.

Vous savez, j'étais chez moi en fin de semaine dans Madawaska-Victoria, et je parlais à des citoyens de chez moi et on parlait, bien sûr, des mesures budgétaires qui s'en venaient et les gens spéculaient sur toutes sortes d'événements que pouvait contenir le Budget. Mais il y avait quelque chose d'unanime chez ces personnes, et tous les Canadiens et Canadiennes le reconnaissent, c'est que la situation fiscale et la situation économique au pays est telle que si l'on veut préserver le Régime de pensions pour nos citoyens aînés, si on veut protéger le Régime d'allocations familiales pour ces enfants qui sont dans le besoin, des enfants pauvres que nous avons au pays, si on veut préserver le système d'assurance-maladie, si on veut préserver toutes ces choses-là, monsieur le Président, ces gens ne veulent aucunement la perte du ministre des Finances (M. Wilson), ces gens étaient d'accord sur le fait que le gouvernement devait prendre des mesures, des mesures importantes, mais des mesures responsables.

Quand dans le Budget, par exemple, on voit qu'au chapitre du développement régional, la région de l'Atlantique va bénéficier, au cours des cinq prochaines années, de 35 p. 100 de plus de Fonds pour ces mesures. . . Les Canadiens ne voudront pas critiquer le ministre des Finances pour cela.

M. Boudria: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. le vice-président: A l'ordre! L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) invoque le Règlement.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je pense que tous les députés sont patients aujourd'hui, la Présidence aussi, à entendre la question de privilège sur laquelle tous les députés ont à contribuer. Je pense que tous les députés veulent entendre cela et qu'on alloue une certaine latitude qui n'est peut-être pas là normalement. Mais de là à discuter des soi-disant louanges à l'intérieur du Budget, je pense que c'est charrier un peu.

Nous, de notre côté de la Chambre, nous n'avons pas dit ce qui n'était pas bon à l'intérieur du Budget, nous avons parlé de la question de privilège, à savoir, si le Budget devrait ou ne devrait pas être «entendu», si le ministre devrait ou ne devrait pas être un ministre et si ce Budget que le ministre a l'intention de présenter devrait être appelé un Budget. Mais pas discuter le fond du document!

M. le vice-président: Je demanderais à l'honorable ministre de s'en tenir à la question de privilège.

M. Valcourt: Monsieur le Président, comment disaient-ils ça? Pour justifier leur position, ils disaient: